



AUTORISATION PARENTALE POUR LA PARTICIPATION DE MINEURS AUX ACTIVITES DE L'AVB

Je soussigné(e) (NOM Prénom)
représentant légal de l'enfant.....
Né(e) le / / à
Résidant à

Autorise ce mineur à participer à l'ensemble des activités de l'Ambérieu Volley-ball sous la responsabilité des cadres de ce club.

Autorise les responsables du club à prendre toutes les décisions pour des soins, pour une hospitalisation, pour une intervention chirurgicale en cas de nécessité constaté par un médecin.

Fait à Le
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

AUTORISATION DE QUITTER SEUL(E) LE GYMNASSE

Je soussigné,(e) (NOM Prénom) demeurant
(adresse)

père, mère, tuteur légal de l'enfant (NOM Prénom)

- autorise le club à laisser mon enfant partir seul(e) du gymnase après son entraînement
 n'autorise pas le club à laisser mon enfant partir seul(e) du gymnase

INFORMATION SECURITE

Il arrive que le cadre technique chargé de l'encadrement de la séance de votre enfant soit absent ou en retard. Il est possible qu'il n'ait pas eu le temps de vous en avertir et que le club ne puisse pas s'organiser pour assurer l'accueil des enfants. Pour éviter les soucis liés à cette absence pouvant avoir des conséquences regrettables, nous vous demandons de venir accompagner votre enfant jusque dans la salle et de ne le laisser qu'après vous être assuré de la présence du cadre technique. Il vous est donc fortement déconseillé de déposer votre enfant devant le gymnase sans prendre le temps de descendre de votre voiture. Par la même occasion, votre arrêt montrera que vous encouragez la pratique de votre enfant en vous intéressant à son activité. Nous vous remercions d'appliquer ces conseils pour la sécurité et la tranquillité de chacun de nous.

Fait à Le
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »